

le monde des

artisans

janvier-février 2019 • 1,50 €

Bimestriel **#128**

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// **MOSELLE**

GRAND-EST



07 ACTUALITÉS
« Action cœur de ville »

18 PRATIQUE
Artisans, réduisez
les pollutions sur l'eau

CAMPUS DES MÉTIERS

**FIERS DE NOS
APPRENTIS !** P. 04



Chambre
de
**Métiers
et de l'Artisanat**

MOSELLE

Comme des milliers d'entrepreneurs

BÉNÉFICIEZ DE LA GARANTIE SOCAMA POUR RÉALISER VOTRE PROJET PROFESSIONNEL*



UN PROJET



UNE BANQUE



UNE GARANTIE



La caution
des professionnels

En partenariat avec

**BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**



www.socama.com

www.bpalc.fr

*Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque Populaire et la Socama.

Socama Alsace Lorraine Champagne - Société coopérative de caution mutuelle à capital variable régie par les dispositions du titre 1^{er} du livre V du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs au cautionnement mutuel et aux établissements de crédit, affiliée à BPCE et agréée collectivement par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Siège social : 3 rue François de Curel 57000 METZ - 369 800 347 RCS Metz.

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit. Siège social : 3 rue François de Curel, 57000 Metz. 356.801.571 R.C.S. METZ. Société de courtage et d'intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS n° 07 005 127. Crédits photos : Fotolia.



© TKPIX-ANTOINETTE NEWEL

(RÉ)AGIR ENSEMBLE

Le 13 décembre dernier nous vous avons fait parvenir un e-mail pour vous inviter à répondre à quelques questions d'un sondage pour nous permettre de mesurer l'impact de la mobilisation des « Gilets jaunes » sur votre activité. En effet, depuis début novembre l'économie de notre territoire est confrontée à une situation sans précédent avec laquelle les chefs d'entreprise que vous êtes doivent composer. L'analyse de vos réponses permet de relever que vous êtes 59,7 % à déclarer « être impacté » par une baisse de votre chiffre d'affaires (pour 32,8 % des répondants) et par une baisse de fréquentation (22,3 %). Plus inquiétant, vous êtes 36,8 % à nous dire que cette situation « pourrait avoir un impact sur la pérennité de votre entreprise ». Les grands gagnants d'ores et déjà désignés de cette contestation populaire seront les plates-formes de ventes en ligne des géants du web. Un constat qui doit nous rappeler l'urgence d'investir le champ du numérique et du digital dans le fonctionnement de nos entreprises. Aussi, sans pouvoir prédire comment et quand cette mobilisation des « Gilets jaunes » va s'arrêter, je souhaite vous inviter à prendre contact avec la CMA 57. En effet, que vous rencontriez des difficultés liées à cet épisode social, ou quand bien même vous n'êtes pas impactés, la CMA 57 est votre compagnon de route entrepreneurial au quotidien. Vous accompagner, vous guider, vous conseiller, vous former, c'est notre métier. Profitez des compétences de nos équipes présentes partout en Moselle.

Ensemble, en 2019, nous pouvons et devons continuer à faire grandir l'artisanat.

Liliane Lind

Présidente de la CMA 57

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.CMA-MOSELLE.FR

@CMA57OFFICIEL



@MONDEDARTISANS



SERVICECLIENT@CMA-MOSELLE.FR

**ACTUALITÉS**

04

Fiers de nos apprentis

Visite d'entreprises: au plus près des artisans

Programme « Action cœur de ville »

Agenda de la Présidente

Concours FIM 2018 : découvrez les lauréats départementaux

Actualités en images

ACTUALITÉS RÉGIONALES 14

L'artisanat du Grand-Est

Retour sur l'excellence artisanale

Taxe d'apprentissage: la collecte est lancée!

16

ACTUALITÉS GRAND-EST

L'excellence artisanale

PRATIQUE

18

Subventions: artisans, réduisez les pollutions sur l'eau

Petites annonces: les entreprises à reprendre

REGARDS

24

Métiers: menuisiers-agenceurs et selliers-garnisseurs

Ephtée: déesse de la malle

L'expression d'une terre

Jean-Luc Chabanne: secrétaire général du Coet-Mof

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 19 pour les abonnés de la Moselle. Ce magazine contient un encart promotionnel First Voyages France ainsi que les flyers Éco-défis et CMA 57.

Le Monde des Artisans n° 128 - janvier février 2019 - Édition de la Moselle - Président du comité de rédaction des pages locales: Liliane Lind - rédacteur en chef: Laurent Federspiel - Éditeur délégué: Stéphane Schmitt - Rédaction: ATC, port.: 06 65 62 28 85, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com - Ont collaboré à ce numéro: Marjolaine Biagi, Julie Clessienne, Sophie de Courtivron, Christelle Fénéon, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Samira Hamiche, Mélanie Kochert, Samorya Wilson - Secrétariat de rédaction: Pixel6TM - Publicité: ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris - Thierry Jonquière, Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail: thierry.jonquieres@wanadoo.fr, et Cédric Jonquière, Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail: cedric.jonquieres@orange.fr - Photographies: Pixel6TM, crédits photos pages départementales: cma 57 sauf mention contraire - Promotion diffusion: Shirley Elter, Tél.: 03 87 69 18 18, Tarif d'abonnement 1 an. France: 9 euros. Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter - Conception éditoriale et graphique: TEMA | presse - Tél. 03 87 69 18 01 - Fabrication: Pixel6TM (L. Marlin, M. Prochowik, J.-M. Tappert, Tél. 03 87 69 18 18) - Éditeur: Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex I. PDG et directeur de la publication: François Granddier - N° commission paritaire: 0321 T 86957 - ISSN: 1271-3074 - Dépôt légal: janvier 2019 - Impression: Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes - 88000 Épinal.



Certifié PEFC
pefc-france.org

ACTUALITÉS

Depuis quelques semaines, des jeunes estampillés Campus des Métiers de Moselle font la fierté de la CMA 57. Issus des CFA de Metz, Forbach ou Thionville, tous ont la passion de leur métier chevillée au corps. Petit panorama de ces ambassadeurs de l'artisanat mosellan.

LÉA DELANDHUY

Apprentie coiffeuse en BP au CFA de Forbach, Léa Delandhuy rêve de marcher sur les pas de Caroline Jacques et Caroline Schmitt, anciennes apprenties du Campus des Métiers de Moselle qui avaient respectivement décroché la médaille d'or au Championnat du Monde en 2008 et 2012. Le 29 novembre dernier, Léa s'est rendue à Caen pour la Finale nationale, encouragée par son maître d'apprentissage Alexandre Schoettel de Dieding-Zetting, Champion du monde de coiffure en 2014. Ça ne s'invente pas...



CÉLESTE GOUY



JORIS REGNERI



KELLY GALLO

La dernière session du Concours MAF (Meilleur Apprenti de France) a permis de distinguer les coiffeuses Céleste Gouy (CFA de Metz) et Kelly Gallo (CFA de Forbach) récompensées par une médaille d'or régionale, Joris Regneri (Or - Réparation carrosserie auto - CFA de Forbach), Margot Remier, Théo Vella (Argent - Dessert de restaurant - CFA de Metz) et Félicien Florentin (Bronze - Dessert de restaurant - CFA de Metz). De brillants résultats qui les ont conduits au Département de la Moselle où Patrick Weiten (Président CD 57) et Liliane Lind (Présidente CMA 57) les ont mis à l'honneur et félicités.

1 200

C'est le nombre d'apprentis formés chaque année par la CMA 57 et son Campus des Métiers de la Moselle dans ces CFA de Metz, Forbach et Thionville. 80 % des artisans ayant embauché un(e) apprenti(e) se disent satisfaits.

83 %

C'est le pourcentage d'apprentis inscrits au Campus des Métiers de la Moselle et qui réussissent leurs examens. À noter également que 78 % d'entre eux trouvent un emploi moins de six mois à l'issue de leur formation.

Fiers de nos apprentis...



MAXIME BECKER

Un grand coup de chapeau à Maxime Becker. Après avoir fait ses classes au CFA de Metz de 2013 à 2017, le jeune pâtissier attire rapidement l'attention de la profession. Vice-champion de France au MAF Pâtissier 2017, il a fini 3^e au sommet de la gastronomie à Dijon 2018. Fin novembre, il a reçu le « Prix Rabelais des jeunes talents » qui récompense le savoir-faire, l'investissement, la créativité et l'audace d'apprentis issus des métiers de bouche.

NICOLAS PACIELLO

Ancien élève du Campus des Métiers de Moselle, Nicolas Paciello avait obtenu son BTM au CFA de Metz en 2005. S'en est suivi un parcours d'exception chez Fauchon à Paris, puis au Crillon, avant de rejoindre la brigade du médiatique Cyril Lignac en qualité de Chef adjoint. Deux ans plus tard il devient Chef de la Réserve avec son restaurant parisien doublement étoilé au Guide Michelin. Aujourd'hui, Chef du restaurant du luxueux hôtel Prince de Galles situé sur l'avenue Georges V depuis 2017, Nicolas Paciello vient de publier son premier livre de recettes intitulé « Carnet de recettes qui déchire ». Et dire que cet ancien apprenti de Metz n'a que 33 ans...



VISITE D'ENTREPRISES

Au plus près des artisans

Soucieuse de rester en contact avec les artisans du département, Liliane Lind, la Présidente de la CMA 57 s'est rendue dernièrement dans 4 entreprises de Metz Métropole avec Olivier Delcayrou, Sous-préfet et Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle.



Boulangerie La Grange aux Pains (Montigny-lès-Metz)



Entreprise Dental technique berger (Marly)



Entreprise Gocel (Metz-Frescaty)



Entreprise PLCD (Saint-Julien-lès-Metz)

Ces visites ont permis d'entendre les problématiques des artisans, mais aussi de parler de formation. Avec 7 apprentis sur 10 qui trouvent un emploi durable à la fin de leur formation, l'apprentissage est en effet l'un des chemins les plus sûrs pour trouver un emploi. Aussi le Gouvernement a-t-il fait de la jeunesse une de ses priorités, et de la lutte contre le chômage des jeunes, un des axes de ses politiques de l'emploi.

Les chefs d'entreprise rencontrés ont également démontré qu'ils s'étaient tous engagés depuis quelques années sur le chemin de l'innovation, véritable levier de développement pour leur entreprise dans un marché concurrentiel.

**7 APPRENTIS SUR 10
TROUVENT UN EMPLOI
À LA FIN DE LEUR
FORMATION.**



RGPD, ÊTES-VOUS PRÊTS ?

LE 25 MAI 2018 est rentré en vigueur le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD). Cet acronyme devenu incontournable concerne les chefs d'entreprise car ils ont l'obligation de se mettre en conformité avec certaines règles sous peine de sanctions. Afin de vous permettre de tout savoir sur les démarches à entreprendre, la CMA 57 organisera une réunion en février 2019 sur cette thématique.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS À PRÉSENT au 03 87 39 31 25 – iisler@cma-moselle.fr



La CMA 57 mobilisée

Anoncé fin mars 2018 par le ministre de la Cohésion des territoires, le programme « Action cœur de ville » concerne 5 villes en Moselle. La CMA 57 est bien évidemment impliquée.

Le projet "ACTION CŒUR DE VILLE" a pour vocation de redynamiser les villes moyennes sur 5 axes structurants dont le développement économique et commercial. C'est sur ce point que la CMA 57 fait valoir son expertise. Elle a pour cela intégré les comités qui se sont mis en place dans les 5 communes mosellanes retenues par l'État à savoir Saint-Avold, Sarrebourg, Sarreguemines, Thionville et Forbach.

5 villes mosellanes éligibles

« La première phase de ce programme a été tenue avec la signature de conventions avec les villes concernées », explique Sébastien Schosseler, coordinateur départemental pour la CMA 57. « D'ici à fin 2019, les comités doivent travailler à finaliser les diagnostics et à émettre des préconisations qui seront étudiées et financées par les partenaires que sont la Caisse des dépôts, Action Logement et l'Agence nationale de l'habitat, et la participation de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (NPNRU). » S'en suivra alors une phase de déploie-

ment des projets retenus qui devront être réalisés d'ici à 2023.

Des artisans élus référents

Dans ce cadre, la CMA 57, forte de sa connaissance des territoires, a d'ores et déjà été mandatée par la Ville de Saint-Avold pour la réalisation d'un diagnostic qui permettra de faire le point sur la situation commerciale de la Ville et de préciser les enjeux sur certaines évolutions comme la transition numérique.

Enfin, pour chaque ville, la CMA 57 a désigné des artisans élus en charge du suivi: **Liliane Lind** et **Pauline Alesi-Tabbone** (Forbach) – **Martine Steinmetz** (Sarreguemines) – **Guy Beyel** et **Liliane Zanchi** (Saint-Avold) – **Daniel Seyer** (Sarrebourg) – **Philippe Fischer** (Thionville). Ils seront les référents territoriaux pour les artisans souhaitant s'inscrire dans le programme.

CMA 57 - SÉBASTIEN SCHOSSELER
03 87 39 31 66
sschosseler@cma-moselle.fr



La « Love Baguette » contre le Sida



Lors de la 71^e Foire Internationale de Metz, la CMA 57 a accueilli au sein du « Village de l'artisanat » l'opération « Love Baguette ». Les boulangers présents ont vendu des baguettes traditionnelles, nouées pour former l'insigne Aids, et ainsi récolté des fonds pour la recherche. L'opération sera reconduite en 2019 au niveau national.

Les artisans boulangers intéressés peuvent d'ores et déjà s'inscrire sur le site internet www.lovebaguette.com

Nouveau look

Le logo de la CMA 57, comme celui de toutes les autres Chambres de Métiers et de l'Artisanat de France, vient d'être relooké afin de pouvoir s'adapter aux nouveaux moyens de communication, notamment digitaux. Une refonte qui s'est accompagnée pour vous d'un nouveau magazine qu'il vous est possible de récupérer gratuitement aux accueils des Pôles de Métiers de Metz, Forbach, Thionville, et Espace conseil de Sarrebourg.



VOUS NE RECEVEZ PAS CE MAGAZINE DANS VOTRE ENTREPRISE PAR VOIE POSTALE ?
Signalez-le au 03 87 39 31 84
aguyot@cma-moselle.fr



◀ Intervention sur l'apprentissage sur viaMirabelle

Agenda de la Présidente

CMA de la Moselle, de France et de la Grande Région

- 08.11.2018** – Metz – Séance plénière du CESER Grand-Est
- 12.11.2018** – Metz – Comité Directeur de la CMA de la Moselle
- 15.11.2018** – Paris APCMA – Groupe de travail du collège employeur et salarié de la CPN 56
- 15.11.2018** – Metz – Commission Paritaire Locale de la CMA de la Moselle
- 16.11.2018** – Nancy – Bureau de la CRMA du Grand Est
- 19.11.2018** – Metz – Commission de la Chancellerie de la CMA de la Moselle
- 19.11.2018** – Metz – Assemblée plénière de la CMA Moselle
- 26.11.2018** – Metz – Réunion des élus référents du dispositif « Action Cœur de Ville »
- 27.11.2018** – Paris APCMA – Commission Paritaire Nationale 56
- 29.11.2018** – Metz – Commission des Affaires Économiques et Sociales de la CMA de la Moselle
- 30.11.2018** – Metz – Assemblée générale de la CRMA du Grand-Est
- 06.12.2018** – Metz – Séance Plénière du CESER Grand Est
- 11. et 12.12.2018** – Paris APCMA – Assemblée générale de l'APCMA
- 10.01.2019** – Metz – Comité Directeur de la CMA de la Moselle
- 14.01.2019** – Metz – Bureau de la CRMA du Grand-Est
- 14.01.2019** – Metz – Rencontres des élus de la CMA de la Moselle avec le Président de l'APCMA, B. Stalter
- 15.01.2019** – Paris APCMA – Groupe de travail du collège employeur de la CPN 56
- 16.01.2019** – Metz – Séance Plénière du CESER Grand-Est
- 22.01.2019** – Paris APCMA – Réunion

de l'Observatoire National des Emplois

- 23.01.2019** – Paris APCMA - Groupe de travail des collèges employeur et salarié de la CPN 56
 - 06.02.2019** – Paris APCMA – Commission Paritaire Nationale 56
 - 25.02.2019** – Metz – Bureau de la CRMA du Grand-Est
 - 26 et 27.02.2019** – Nancy – Séminaire des CMA du Grand-Est
 - 11.03.2019** – Metz – Comité Directeur de la CMA de la Moselle
 - 12.03.2018** – Paris APCMA – Groupe de travail des collèges employeur et salarié de la CPN 56
- ## Vie des Associations et Organisations professionnelles
- 06.11.2018** – Metz – 80^e anniversaire de l'Union des Entreprises de Moselle

Formation

- 07.11.2018** – Metz – Cérémonie de remise des diplômes du Lycée et CFA Hôteliers Raymond Mondon
- 26.11.2018** – Metz – Conseil de Perfectionnement du Campus des Métiers de Moselle
- Du 17 au 20.03.2019** – Danemark Visite d'Études

Économie

- 28.11.2018** – Paris – Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des SOCAMA
- 05.12.2018** – Metz – Conseil d'Administration de la SOCAMA Alsace Lorraine Champagne
- 10.12.2018** – Forbach – Réunion d'échanges et d'informations sur le dispositif « Action Cœur de Ville »
- 17.12.2018** – Munster – Visite de l'entreprise LORINA

20.12.2018 – Metz – Conseil d'Administration de CERFRANCE

- 08.01.2019** – Metz – Conseil d'Administration de Moselle Attractivité
- 15.01.2019** – Metz – Comité de sélection régional du prix Stars et Métiers 2019
- 21.01.2019** – Metz – Commission extra-communale du Commerce et des Marchés de la ville de Metz

Réceptions – distinctions manifestations diverses

- 15.10.2018** – Saint-Avold – Signature convention « Action Cœur de Ville »
- 25.10.2018** – Paris – Inauguration du Salon International du Patrimoine Culturel
- 13.11.2018** – Metz – Remise du prix AFFDU « Créatrice d'entreprise 2018 »
- 16.11.2018** – Nancy – Inauguration de la 4^e édition du Salon « Essences et Matières »
- 01.12.2018** – Metz – Fête de Noël du personnel de la CMA de la Moselle
- 07.12.2018** – Metz – Rencontre du Président du Département de la Moselle
- 08.12.2018** – Metz – Inauguration du 21^e marché fermier de producteurs de la Chambre d'Agriculture de Moselle
- 14.12.2018** – Woippy – Intervention télévisée sur ViàMirabelle
- 17.12.2018** – Munster – Visite de l'entreprise artisanale Lorina et remise de l'agrément « Produit Qualité Moselle »
- 10.01.2019** – Metz – Cérémonie des Vœux de la CMA de la Moselle
- 11.01.2019** – Metz – Présentation des vœux du Maire de la Ville de Metz
- 14.01.2019** – Metz – Cérémonie des vœux de la CRMA Grand-Est
- 16.01.2019** – Paris APCMA – Cérémonie des Vœux
- 31.01.2019** – Metz – Présentation des Vœux du Président du Département de la Moselle

Entre PROS une histoire de CONFIANCE !



**Assureur depuis plus de 60 ans MAAF PRO est à vos côtés
pour vous conseiller et vous accompagner dans vos activités
professionnelles comme dans votre vie personnelle.**



CONCOURS FIM 2018

Découvrez LES LAURÉATS DÉPARTEMENTAUX

Du 28 septembre au 8 octobre dernier, le « Village de l'Artisanat » mis en place par la CMA 57 dans le cadre de la 83^e Foire Internationale de Metz a accueilli plus de 50 000 personnes. Durant ces onze jours qui ont permis de faire briller l'artisanat mosellan, de nombreux concours ont été proposés autour des métiers de bouche. Nous vous révélons aujourd'hui le nom des heureux lauréats :

« Une des meilleures galettes feuilletées aux amandes de la Moselle 2019 »

Boulangerie DUDOT (44 rue Saint-Ladre - Montigny-lès-Metz)

« Une des meilleures baguettes de tradition française de la Moselle 2018 »

Boulangerie-Pâtisserie À LA GERBE D'OR (2 rue du Général de Gaulle - Woippy)

« Une des meilleures tresses briochées de la Moselle 2018 »

Boulangerie AU PAIN DORÉ
(10 rue Émile Erckmann - Phalsbourg)

« Meilleure terrine de volaille de la Moselle 2018 »

Boucherie TAILLEUR
(358 rue de Metz - Mondelange)

« Meilleure galantine du Grand-Est 2018 »

Boucherie Charcuterie MARX
(5 rue Anatole France - Hagondange)

« Meilleure Forêt noire 2018 »

Pâtisserie LEMOY
(5 rue François de Curel - Metz)



CONCOURS INTER-CFA

→ TRAVAIL SUR COLLIER DE VEAU
ET RÂBLE DE LAPIN FARCIS

CFA de Forbach avec Benoît BOUR, apprenti boucher à la Boucherie-Charcuterie COLRUYT à Puttelange-aux-Lacs.

→ TRAVAIL SUR TERRINE
ET GALANTINE DE VOLAILLE

CFA de Metz avec Dylan HAMM, apprenti boucher à la Boucherie-Charcuterie LE BILLOT à Hayange.

→ LES MEILLEURES VIENNOISERIES
ET PIÈCE ARTISTIQUE - BOULANGERIE
CFA de Forbach avec Léa MANQUE (apprentie à Boulangerie BOIZET à Faulquemont) et Bastien TILLY (apprenti aux DÉLICES LORRAINS à Creutzwald), Aydin YENER (apprenti à la Boulangerie YENER à Folschviller) et Éric THILL (apprenti à la Boulangerie-Pâtisserie ROHR à Grosbliederstroff).

ACCUEILLENZ UN STAGIAIRE DE 3^E



LE STAGE DE 3^E EST UN STAGE D'OBSERVATION OBLIGATOIRE D'UNE SEMAINE POUR LES ÉLÈVES. Il leur permet d'avoir un premier contact avec le monde professionnel et de découvrir les réalités du travail. C'est aussi l'occasion pour eux d'échanger, hors du contexte familial ou scolaire, avec des acteurs socio-économiques.

Malheureusement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les collégiens ne bénéficient pas toujours des contacts ou de réseaux pour trouver un stage en adéquation avec leurs envies ou

leurs vocations. C'est pourquoi, un site internet (www.monstagedetroisieme.fr) a-t-il été créé pour permettre aux entreprises de déposer des offres et aux jeunes de les consulter. Cette plateforme apporte également des conseils et informations nécessaires. En Moselle, la CMA 57 et la Préfecture de la Moselle assurent la promotion de cette initiative et invitent les entreprises à contribuer à cette démarche. L'objectif au niveau national est de fournir une offre de 30 000 stages dont 191 stages en entreprises pour le département de la Moselle, et notamment au profit de 5 collèges situés en zone d'éducation prioritaire sur les communes de Metz, Woippy, Forbach, Behren-lès-Forbach, et Hombourg Haut.

www.monstagedetroisieme.fr +

Pour réussir vos réunions, séminaires, conférences...

Domaine de l'Asnée



- Auditorium + 12 salles
- Restauration selon vos envies
- Hébergement
- Parking - Wifi



11 rue de laxou
54600 Villers-les-Nancy
Tél. 03 83 27 61 05
paolacuccuru@domaine-asnee.fr
www.domaineasnee.com
Facebook : domainedelasnee

QUAND
VOUS REFERMEZ
UN 
UNE NOUVELLE VIE
S'OUVRE À LUI.

EN TRIANT VOS JOURNAUX, MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE PLUS DURABLE.
DONNONS ENSEMBLE UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS. CONSIGNESDETTRI.FR

CITEO

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio

Jeunes créatrices d'entreprise, la Yussoise Julie Thalmann et la Rustroffoise Justine Dusart viennent d'être récompensées par l'Association Française des Femmes Diplômées des Universités (AFFDU) lors d'une soirée organisée à la CMA 57.

La réussite des projets (respectivement un food-truck proposant de la restauration avec des produits locaux, et une entreprise d'articles en tissu pour bébés à personnaliser) a été mise en lumière et sélectionnée parmi plus de 40 candidates. Cette association récompense chaque année depuis dix-huit ans des femmes engagées dans l'entrepreneuriat depuis moins de trois ans.



Femmes primées

À Paris

Du 10 au 12 novembre dernier, la CMA 57, Moselle Attractivité et le Département de la Moselle ont permis la présence d'une quinzaine d'artisans mosellans à la 7^e édition du Salon « Made In France » à Paris Portes de Versailles qui a accueilli 69 000 visiteurs. Avec un espace dédié de 72 m², cette initiative a également permis de promouvoir l'agrément « Qualité Moselle » qui a pris la suite du label « Produit Moselle Passion » et poursuit le même objectif de valorisation du savoir artisanal de notre département.



« GO ! » s'affirme

Il suffisait de se rendre à la CMA 57 le vendredi 16 novembre dernier pour constater la pertinence de « GO ! », le Salon de la création/reprise d'entreprise. Plus de 500 Mosellans se sont en effet déplacés pour rencontrer des experts, banquiers, consulaires, assureurs, avocats... et ont assisté aux ateliers mis en place pour l'occasion. Cette 7^e édition proposée par la CMA 57 et la CCI 57 confirme donc le net regain d'intérêt pour le secteur des métiers et devrait inciter les organisateurs à développer encore davantage ce rendez-vous annuel, voire à le décliner sur les territoires. À suivre...

Meilleurs boulangers



Durant deux jours, le Campus des Métiers de Moselle a accueilli au CFA de Metz les épreuves de la sélection régionale du concours « Un des Meilleurs jeunes boulangers de France » et du « Trophée des talents du conseil et de la vente ». Neuf garçons de moins de 23 ans et 4 filles, venant de tous les départements du Grand-Est et titulaires d'un CAP, étaient en lice. Pour la Moselle, c'est Benjamin Rhein (MJB) et Gaëlle Estevez (Trophée), tous deux issus du CFA de Thionville, qui ont représenté la Moselle et démontré que la relève de la profession était déjà présente et motivée.



Artisan, commerçant

"Il est urgent que je me libère
du temps pour exercer mon métier."

Comment alléger son administratif pour se consacrer à son métier ?

Gestion de la clientèle, suivi de caisse, gestion des stocks et des approvisionnements, notes de frais... sont autant d'exemples des tâches administratives du quotidien que rencontrent la plupart des commerçants et artisans. Chez Yzico, nos équipes connaissent la difficulté à faire face à tant d'obligations légales tout en devant accomplir l'exercice de son métier. Nous avons mis en place des outils adaptés pour vous alléger vos obligations administratives.

Gestion des notes de frais

Prenez en photo vos tickets et validez vos notes de frais ou celles de vos collaborateurs avec notre application.

Automatisation de votre facturation

Devis, bon de commande et de livraison, facture, paiement, tableau de bord, gestion des relances... Bénéficiez d'une solution de facturation certifiée, intuitive et personnalisable pour simplifier votre quotidien.

Contrôle de votre état de trésorerie en temps réel

Récupérez vos données bancaires quotidiennement et soyez informé de l'état réel de votre trésorerie. Gérez votre budget sans effort !

www.yzico.fr

 @YzicoConseilExpertise  @Yzico_  @Yzico

Siège : 109 boulevard d'Haussonville - 54000 Nancy - Tél : 03 83 27 08 00

YZICO
conseil & expertise

NANCY - METZ - PARIS - SARREBOURG - SARREGUEMINES - TOUL - BRIEY - COMMERCEY - SAINT-MIHEL - VERDUN - BAR-LE-DUC - REMIREMONT - HAGUENAU - SAINT-DIZIER - LANGRES - CHAUMONT

EN RÉGION

L'artisanat dans le Grand-Est se porte plutôt bien : de nouvelles entreprises, de nouveaux apprentis, des activités qui se développent... Des résultats positifs qui doivent être préservés et toujours accompagnés par les services des chambres de métiers. Zoom sur les chiffres de l'artisanat de notre région...



9 000

Personnes sont formées chaque année dans le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat. Près de 350 formateurs sont à leur service.



800

Collaborateurs travaillent au sein du réseau des chambres de métiers. Tous sont engagés pour accompagner les artisans, au quotidien, dans le développement et la réussite de leur entreprise.



6 802

Porteurs de projets ont été accompagnés. Un suivi efficace et sécurisant puisqu'il porte à 76 % le taux de survie d'une entreprise à trois ans.

101 388

C'est le nombre d'entreprises artisanales inscrites au répertoire des métiers dans tout le Grand-Est. Un chiffre symbolique puisque les chambres de métiers visaient cet objectif de développement pour 2021 : il est atteint deux ans avant !



L'artisanat du Grand-Est



500 000

C'est le nombre d'heures de formation continue qui ont été dispensées en 2017 auprès des artisans par leur chambre de métiers dans de nombreux domaines comme les ressources humaines, le numérique, la comptabilité, etc.

Des élus au service des artisans

Dans le Grand-Est, 9 chambres de métiers et de l'artisanat sont présentes dans chacun des départements. Elles sont dirigées par une équipe d'élus, tous artisans également, dont le rôle est de construire et de mener à bien une politique d'actions en faveur du développement des entreprises artisanales, que ce soit en matière de formation, de création, de performance ou de transmission. Leur rôle est également d'être le lien entre les artisans et l'institution, d'être à l'écoute de leurs préoccupations et de leurs besoins afin d'y répondre au mieux en adaptant les programmes d'action.



Retour sur l'excellence artisanale du Grand-Est

La fin de l'année 2018 a été marquée par deux grands rendez-vous pour les métiers d'art du Grand-Est : le Salon international du patrimoine culturel qui s'est déroulé du 25 au 28 octobre au Carrousel du Louvre à Paris et Essences & Matières, installé au Palais du Gouvernement de Nancy, du 16 au 18 novembre. Deux belles réussites, deux événements qui ont permis à nos artisans de s'afficher de manière collective et d'aller à la rencontre de leur clientèle.



1

« Ces événements offrent une véritable vitrine de nos savoir-faire et de la haute technicité qu'ils requièrent... Et au-delà des métiers d'art, ce sont des opportunités remarquables pour mettre en avant l'artisanat, y sensibiliser le public, susciter des vocations... »,

Bernard Stalter, président de la CRMA Grand-Est.



2



3



4



5



6



7

Essences & Matières (1 à 4) 1. La thématique du jardin d'hiver était à l'honneur grâce à de nombreux partenaires. 2. Le Palais du Gouvernement de Nancy offre un écrin prestigieux à la manifestation. 3. Comme un showroom, la mise en scène permet au visiteur de se projeter. 4. Plus de 5000 visiteurs ont découvert cette nouvelle édition nancéienne. **Salon International du Patrimoine Culturel (5 à 7)** 5. Tout au long du Salon, les exposants ont pu rencontrer une clientèle bien précise, sensible à leurs savoir-faire, ceux de la restauration du patrimoine.. 6. Victor Mangeol, facteur d'harmoniums vosgien, en pleine explication de son travail. 7. Jean Rottner, président de la région Grand-Est, Bernard Stalter, président de la CRMA Grand-Est et Pierre Beck, ébéniste alsacien et exposant.

TAXE D'APPRENTISSAGE : **la collecte est lancée !**

Tous les ans, les chambres consulaires* s'associent pour collecter la taxe d'apprentissage. Une démarche nécessaire qui permet le financement de formations à caractère professionnel et technologique, dont l'apprentissage.



Ce prélèvement permet de contribuer à la formation des professionnels de demain. Son montant est calculé sur la base des rémunérations versées. Toute entreprise soumise à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, quel que soit son statut est dans l'obligation de la payer.

Comment ?

En vous connectant sur le site dédié (cf en fin d'article), vous pouvez payer votre taxe via l'OCTA** Interconsulaire Grand-Est. Vous êtes ainsi assuré sur 3 aspects:

- **la facilitation de vos versements** dans le respect de la législation et avec le souci d'une grande proximité au travers de nos 8 points de collecte.
- **le respect de vos choix d'affectation** avec un système de traçabilité unique.
- **la certitude que les fonds** que



vous aurez versés retourneront dans vos territoires (Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne).

Vous avez jusqu'au **28 février 2019** pour effectuer votre versement. Passé ce délai, le paiement de régularisation ne pourra se faire qu'après du service des Impôts avec une majoration de 100 %.

*(Agriculture, Métiers & Artisanat et Commerce & Industrie)

**OCTA : Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage

<https://www.grandest.cci.fr/taxe-dapprentissage> +

◀ La taxe d'apprentissage permet de financer la formation des professionnels de demain et doit être versée par toute entreprise employant au moins un salarié.

DÉVELOPPER L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE CHEZ LES JEUNES...



Fin janvier, la CRMA Grand-Est signera avec EPA Grand-Est une convention visant à soutenir les différentes actions menées par cette association dont l'objectif est d'aider les jeunes à révéler leur potentiel entrepreneurial. « *Entreprendre Pour Apprendre* » accompagne les jeunes de 9 à 15 ans, dans le cadre scolaire ou à travers des programmes spécifiques. Ainsi, les jeunes apprennent et découvrent l'entreprise par la pratique : rencontrer des entrepreneurs locaux, imaginer une activité, créer une mini-entreprise, définir une stratégie commerciale ou construire un projet de A à Z... le tout encadré par des équipes enseignantes et des professionnels volontaires qui choisissent de devenir parrain ou marraine d'un projet. Une démarche innovante, concrète et prometteuse qui permet à la jeune génération de se projeter dans l'univers souvent trop abstrait du monde professionnel.



DEVENEZ PARRAIN/ MARRAINE !

Vous aimez votre métier, vous avez envie de partager votre histoire et votre parcours ? Devenez parrain ou marraine d'un programme de l'EPA Grand-Est.

MAGALIE MAUCOURT
mmaucourt@crma-
grandest.fr
0387 20 36 80



SUBVENTIONS

Artisans, réduisez les pollutions sur l'eau

Depuis plus de dix ans la CMA 57 et L'Agence de l'eau Rhin-Meuse travaillent ensemble pour accompagner et soutenir les artisans dans leurs démarches de réduction de la pollution de l'eau, limitation des consommations et protection de la ressource en eau.

Dans le cadre de son programme d'aide à l'investissement, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse peut financer une partie des dépenses des entreprises artisanales qui optent pour des équipements plus propres, moins consommateurs d'eau, de prétraitement... et réalisent des travaux de type raccordement vers le réseau d'assainissement, construction d'une dalle étanche, d'une zone de stockage de produits ou matériels à risques... Le montant de l'aide qui peut vous être accordée peut aller jusqu'à 60 % du montant éligible de l'investissement.

Cette aide s'adresse aux activités suivantes: Pressing – Blanchisserie – Imprimerie – Sérigraphie – Studios de photographie – Mécanique et carrosserie automobile – Métiers du bâtiment – Traitement de surface – Métiers du bois – Fabrication de cristal, vitraux, émaux.

Artisans, si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif, merci de contacter la CMA 57 qui vous accompagnera gratuitement dans la réalisation d'un prédiagnostic de votre entreprise et vous proposera des conseils concernant les travaux et équipements éligibles afin de procéder au montage du dossier de demande d'aide.

Camille TRIGO
i CMA 57 – Direction du Développement Économique
03 87 39 31 34 – ctrigo@cma-moselle.fr



ARNAUD WILLAUME – GARAGE WILLAUME – BOUCHEPORN

LMA: Comment avez-vous eu connaissance du dispositif d'aide de l'Agence de l'eau Rhin Meuse ?

AW: Nous avons eu connaissance de ce dispositif d'aide grâce à la CMA 57 qui nous a bien informés et nous a accompagnés depuis le début de la mise en place des travaux jusqu'à l'achèvement.

LMA: Quels travaux/investissements avez-vous réalisés grâce à cette aide ?

AW: Grâce à cette aide nous avons réalisé des travaux d'aménagement pour une zone tampon des véhicules accidentés avec bac de récupération des liquides usagés. Le montant de l'aide que nous avons perçue s'est élevé à 60 % du coût global des travaux.

LMA: En quoi ces travaux/investissements permettront-ils de réduire les risques de pollution sur l'eau ?

AW: Les travaux nous ont permis de réduire les risques de pollution de l'eau grâce au système de filtration qui traite à 100 % les eaux de la zone.

60 %

des eaux en surface d'Europe (lacs, rivières, estuaires et eaux côtières) sont en « mauvais état » écologique selon l'Agence européenne de l'environnement

140

litres d'eau par jour et par habitant, c'est la consommation en moyenne de chaque Français, soit 50 m³ d'eau par an. Pour comparaison, la consommation d'eau en bouteille est de 125 litres par an et par habitant.

Petites annonces

ENTREPRISES À REPRENDRE

CONSTRUCTION

181100053

METZ MÉTROPOLE

Menuiseries extérieures

Vends fonds de commerce ou parts sociales d'une entreprise spécialisée dans le domaine de la menuiserie extérieure. Gros potentiel de développement – Local de plus de 400 m² à proximité des axes autoroutiers – Salle d'exposition de 30 m². Parking – Salariés compétents, diplômés et fidèles à la structure (ancienneté moyenne de 18 ans) – Fichier clients très important et centré sur Metz et environs.

180600027

METZ MÉTROPOLE

Miroiterie – Verrerie

Cause retraite, cède machines de miroiterie et stock de verre – Possibilité de reprise du bail de l'atelier de miroiterie (environ 350 m²) à un loyer attractif situé à proximité de Courcelles-Chaussy.

ALIMENTATION

180900041

SARREBOURG

Restauration

Cause changement de région, vend fonds de commerce et murs (possibilité de cession en 2 étapes et location). Très bon état – 80 couverts – 2 terrasses. Bonne visibilité et accessibilité – Clientèle fidèle et potentiel de développement. Appartement privatif dans immeuble proche Center Parcs – Possibilité d'accompagnement.

180900044

METZ MÉTROPOLE

Restauration à emporter et sur place

Cause projet personnel, vend magasin de produits d'épicerie et dépôt de pains artisanaux – Cause projet personnel. Vente du fonds – Prix: 20 000 euros. Stationnement privatif (parking spécifique au magasin de 8 places). Terrasse aménagée – Matériel neuf. Local entièrement refait en 2016.

181000046

METZ

Restauration rapide et à emporter

Concept unique à Metz – Idéalement situé au cœur du Quartier Impérial à proximité de la Gare et des arrêts du Mettis – Trafic et passage clients importants – Local de 40 m² et 13 m² de réserve en sous-sol. Refait à neuf et aux normes en 2015. Totalement équipé avec extracteur. Loyer: 550 euros – 1 salarié polyvalent en CDI à 30 h/semaine – Potentiel de développement via franchise ou licence de marque – Prix: 59 000 euros.

181100049

ENNERY

Restauration traditionnelle et traiteur

Établissement ouvert en 1982 – Clientèle fidèle constituée par les salariés de la zone d'activité attenante (6000 emplois). Pas de salarié – Idéal pour un couple. Capacité d'accueil de 40 couverts. Locaux de 100 m² – Loyer: 660,45 euros. Bail jusqu'en 2021 – Ouverture le midi en semaine et les soirs du vendredi et samedi. Activité stable avec possibilité de développement.

181100050

BOULAY

Boulangerie – Pâtisserie – Salon de thé

Cède fonds de commerce – Matériels et locaux rénovés récemment – Surface: 500 m² (atelier et magasin) – Places de parking gratuites – CA: 280 000 euros.

181100052

METZ DEVANT-LES-PONTS

Boulangerie et pâtisserie

Située sur axe passant et à proximité d'autres commerces – Clientèle de quartier fidèle – Belles possibilités de développement de l'affaire notamment par la pâtisserie – 1 vendeuse à 30h/semaine – Idéal pour un couple. Locaux de 138 m² – Loyer: 842 euros. Outils de production en bon état. Accompagnement possible par le vendeur.

180800036

THIONVILLE

Traiteur

Vends fonds de commerce sans matériel. Local entièrement rénové – Surface: 95 m² avec magasin climatisé – Bureau et laboratoire (1 chambre froide) – Duplex avec sous-sol de 65 m² (avec une petite chambre froide) – Cour privée pour 2 véhicules – Aucuns travaux à prévoir. Quartier commerçant – Axe passant. Bonne visibilité – Parking gratuit. Loyer: 858 euros – Prix: 90 000 euros.

SOINS À LA PERSONNE

180900043

METZ CENTRE

Salon de coiffure

Entreprise créée en 2006 et située en rue piétonne au cœur de Metz à proximité de la Cathédrale – Bail renouvelé en 2016. Loyer: 1130 euros – Surface: 70 m². Salon fonctionnel, entretenu, équipé d'une climatisation récente, de 8 fauteuils, 4 bacs, et 1 point accueil – Équipe dynamique constituée de 2 coiffeuses titulaires du BP et 1 apprentie – Aucun investissement à prévoir. Prix: 185 000 euros.

181000047

AUMETZ

Institut de beauté

Vends fonds pour raisons familiales. Très belle clientèle (fidèle depuis 2004). Institut refait à neuf en 2015 et situé sur axe principal – Très bonne visibilité et beaucoup de passage – Emplacement parking – 2 salariées à temps plein. CA: 111 000 euros – Prix: 55 000 euros.

181000048

HAYANGE

Cause retraite, cède fonds de commerce parfumerie et institut de beauté sous enseigne nationale – Magasin de 100 m² avec réserve de 20 m² – 3 cabines. Alarme et vidéo surveillance. Rideau métallique – Informatique. Développement possible pour le côté esthétique – Loyer: 1450 euros.

180800038

Secteur BOUSSE

Cause déménagement, vend fonds de commerce coiffure – Parking – 4 bancs de coiffure – 2 bacs électriques et massants. Salon de 48 m² refait à neuf – 10 ans d'ancienneté – 2 salariées et 1 apprentie. Très bonne clientèle et fidèle – CA: 150 000 euros – Prix: 100 000 euros.

ORNEMENT – CULTURE ET LOISIR

180900042

AUDUN LE TICHE

Fleuriste

Bien situé – Parking – Accessibilité. Bonne clientèle et fidèle – Surface: 110 m². CA: 150 000 euros – Prix: 50 000 euros. Loyer: 650 euros.

PRESTATIONS DE SERVICES

181000045

METZ SABLON

Cordonnerie

Clé minute à proximité du centre commercial Muse et Musée Pompidou. Local rénové de 90 m² avec 8 mètres de linéaire de vitrine – Loyer: 540 euros. Équipement de cordonnerie (banc de finition- presse – machine à coudre – stock) – Machines de reproduction de clés et stock clés – Prix: 45 000 euros.

181100051

FREYMING-MERLEBACH

Cordonnerie – Serrurerie

Cède fonds rénové en 2014. Surface: 60 m² – CA: 90 000 euros.

Les appels d'offres de la CMA 57
(annonces, marchés publics, achats de fournitures...)

www.cma-moselle.fr

UNE DÉFINITION LARGE

Une affaire est considérée comme « secrète » lorsqu'elle est à la fois connue de peu de personnes, tout en ayant une valeur commerciale, et à condition qu'elle fasse l'objet d'attention particulière pour ne pas la divulguer.

DES EXCEPTIONS EXISTENT

Le secret tombe en cas de contrôle des autorités juridictionnelles ou administratives, si un accord international exige sa divulgation ou encore dans le cadre du droit d'alerte pour protéger l'intérêt général.

ACTION EN CAS D'ATTEINTE

L'entreprise qui s'estime victime de la divulgation de ses affaires a cinq ans pour engager une action en justice mais risque de se faire condamner en cas d'abus ou si elle n'a pas pris des précautions pour se protéger.

LECTURE RAPIDE

Secret des affaires : êtes-vous protégés ?

Le 30 juillet 2018¹, la France a voté une loi pour protéger les savoir-faire et les informations commerciales des entreprises (conformément à une directive européenne sur le sujet²). Qu'en est-il concrètement ? Samorya Wilson

Qu'entend-on par « secret des affaires » ?

En vertu de la nouvelle réglementation, est protégée au titre du secret des affaires toute information répondant à trois critères cumulatifs : elle est connue de peu de personnes, elle a une valeur commerciale et elle fait l'objet d'attention particulière pour ne pas la divulguer. En pratique, la définition juridique³ est si large qu'elle devra être précisée par les juges. Dans le secteur artisanal, le « secret d'affaire » recouvre par exemple des savoir-faire et des informations commerciales de valeur que l'on entend garder confidentiels. Cela va des connaissances techniques aux données commerciales comme celles relatives aux clients et aux fournisseurs.

Exceptions à la protection du secret des affaires

La loi prévoit des exceptions à la confidentialité de certaines affaires. Ainsi, il n'est pas possible d'invoquer le secret lorsque son utilisation ou sa divulgation est requise ou autorisée par les traités ou accords internationaux, ou

dans le cadre des pouvoirs d'enquête et de contrôle des autorités juridictionnelles ou administratives (en cas de contrôle fiscal par exemple). De la même façon, lorsqu'il s'agit de révéler, afin de protéger l'intérêt général, une activité illégale ou un comportement répréhensible, c'est-à-dire l'exercice du droit d'alerte, la divulgation du secret reste licite. De plus, les représentants du personnel peuvent divulguer des informations confidentielles aux salariés dans l'exercice de leurs missions même s'ils sont tenus au secret professionnel par ailleurs.

Atteinte au secret des affaires

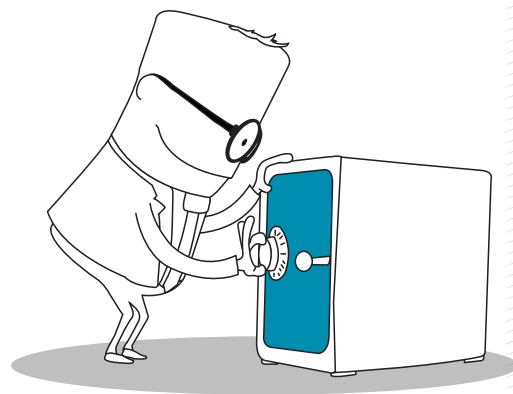
L'entreprise qui s'estime victime de la divulgation de ses affaires peut engager une action en justice dans les cinq ans à compter de la date des faits. La juridiction pourra ordonner des mesures préventives et d'urgence. Elle a également la faculté de condamner l'auteur de l'abus au paiement d'une somme forfaitaire, ou calculée en fonction des préjudices subis, ainsi que de prescrire l'affichage ou la publication de la condam-

nation en ligne. Toutefois, il convient de bien analyser la situation avant de saisir la justice ! En cas de procédure abusive ou si l'entreprise a manqué de vigilance dans la protection de ses secrets, elle risque d'être elle-même condamnée à une amende pouvant aller jusqu'à 20 % du montant de la demande de dommages-intérêts ou 60 000 € en l'absence de demande de dommages-intérêts.

1. La loi n° 2018-670 du 30 juillet 2018 relative à la protection du secret des affaires.

2. Directive européenne du 8 juin 2016 (n° 2016/943/UE).

3. Nouvel article L 151-1 Code du commerce.





Employeurs, vous devez assurer la sécurité et la santé de vos salariés. Ainsi vous avez l'obligation de mettre en place un dispositif pour prodiguer des soins d'urgence et organiser des secours. *Samorya Wilson*

Premiers secours : parés à toute urgence

De quel matériel doit-on s'équiper ?

En principe, tous les lieux de travail doivent comporter du matériel de premiers secours adapté aux risques courus par les salariés en fonction de votre activité¹. Mais le contenu de la trousse de secours n'est pas défini. Il convient de consulter le médecin du travail afin d'identifier la liste des équipements requis (comme l'installation ou non d'un défibrillateur...). Généralement, la trousse de base renferme un antiseptique cutané, des compresses stériles, des pansements prédécoupés, des bandes extensibles, des ciseaux à bouts ronds, des gants à usage unique, une pommade pour brûlures... Le matériel d'urgence doit rester facilement accessible et connu de tous. N'oubliez pas de veiller à mettre en place une procédure de contrôle de ce matériel afin de pouvoir remplacer les produits périmés.

Y a-t-il une procédure à suivre ?

Quelle que soit la taille de votre entreprise, vous devez rédiger un protocole qui rappelle les conduites à tenir en cas d'urgence et les informations indispensables :

- le numéro des services de secours extérieurs (Samu, pompiers...);
- les noms et lieux de travail des STT (sauveteur secouriste au travail), si votre entreprise en possède;
- l'emplacement des équipements de secours...

Vous pouvez aussi établir la marche à suivre en cas d'incendie. Le protocole d'urgence doit être soumis au médecin et aux représentants du personnel. Bien entendu, il convient aussi d'informer vos salariés et de les sensibiliser régulièrement aux consignes de sécurité.

Les obligations varient-elles selon le type d'entreprise ?

Lorsque votre activité renferme des travaux dangereux, vous avez l'obligation de prévoir la présence d'un sauveteur-secouriste du travail (SST) dans chaque atelier où ces travaux sont réalisés². De la même façon, un secouriste doit être présent sur tous les chantiers qui rassemblent au moins 20 personnes pendant 15 jours ou plus pour effectuer des travaux dangereux. Tout salarié peut prétendre à ce rôle, sous réserve de suivre une formation STT validée par l'obtention d'un certificat. En revanche, les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers. Si vous manquez à cette obligation, l'inspecteur du travail peut vous mettre en demeure d'y remédier sous un mois. À défaut, vous risquez une amende de 10 000 €.

1. Article R 4224-14 du Code du travail.
2. Article R 4224-15 du Code du travail.

Rapprochez-vous de votre chambre de métiers et de l'artisanat pour savoir si elle dispense des formations de SST : 0825 36 36 36 (appel gratuit) - annuairecma.artisanat.fr

Médiation entreprises-administrations : test lancé

Le dispositif de médiation visant à résoudre les différends entre, d'une part, les entreprises et, d'autre part, les administrations et les établissements publics de l'État, les collectivités territoriales et les organismes de Sécurité sociale (Urssaf, inspection du travail...), est entré en vigueur (décret 2018-919 du 26 octobre 2018). Cette expérimentation, valable jusqu'au 28 octobre 2021, a été prévue dans le cadre de la loi Essoc* et concerne trois secteurs économiques : construction, industrie manufacturière et information-communication. De plus, elle ne s'applique qu'aux entreprises et administrations dont le domicile ou le siège est situé en Centre-Val-de-Loire, Grand Est, Normandie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce type de médiation s'ajoute à celles qui existent déjà.

La demande de médiation doit être adressée au médiateur des entreprises au moyen du formulaire de saisine figurant sur le site : www.mediateur-des-entreprises.fr.

* Loi du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance de trois ans prévue par la loi.

Comment transférer le siège social de votre entreprise ?

Quelle qu'en soit la raison, déménager votre activité ne peut se faire à la légère. Vous devrez respecter un certain nombre de formalités avant que la nouvelle adresse de votre société ne soit officiellement reconnue par vos partenaires et l'administration. *Samorya Wilson*

1. Préparer le transfert

Dès lors que l'adresse du siège figure dans les statuts de votre société (SARL, EURL, EIRL ou SASU), transférer son siège social se traduit nécessairement par une modification des statuts.

Dans une SARL, le déménagement peut être décidé par le gérant mais il devra faire ratifier sa décision par les associés représentant plus de la moitié des parts sociales, lors d'une assemblée générale extraordinaire. Cependant, il faudra vérifier la procédure prévue par les statuts. Une fois la décision acceptée par tous, un procès-verbal doit être établi.

Pour les sociétés avec un associé unique, le déménagement du siège nécessite également un changement statutaire. Il convient aussi de formaliser la décision par écrit.

2. Accomplir les formalités

La prochaine étape consiste à publier un avis de modification dans

un journal d'annonces légales (JAL), dans un délai d'un mois. Si vous restez dans le même département, donc du ressort du même tribunal de commerce, il suffira de publier l'avis dans le JAL du lieu concerné.

En revanche, si le changement d'adresse entraîne une modification du tribunal de commerce compétent, un avis dans le JAL du lieu de départ et un second dans celui du lieu d'arrivée seront nécessaires. L'avis doit indiquer diverses informations (dénomination sociale, montant du capital social, numéro unique d'identification de l'entreprise...).

Après la publication de l'avis, un dossier de demande de déclaration de changement de siège social doit être envoyé au greffe ou au CFE (Centre de formalité des entreprises) compétent.

Le dossier doit comporter un certain nombre de documents : statuts à jour, justificatif de jouissance

des nouveaux locaux, avis paru dans le JAL...

i Renseignez-vous auprès du greffe ou du CFE pour connaître la liste complète des documents à fournir.

3. Effectuer des mises à jour

La modification du siège doit être déclarée auprès des diverses administrations, notamment le Fisc pour le calcul de la contribution foncière des entreprises (CFE).

En principe, l'administration est informée par le tribunal de commerce ou le CFE. Il ne faut pas non plus omettre de modifier l'adresse de l'entreprise sur tous les documents et supports utilisés, sans oublier de procéder à une redirection du courrier vers l'adresse du nouveau siège social.

i Le coût d'un transfert de siège social varie de 184,91 € dans le ressort du même tribunal à 251,05 € dans le ressort d'un autre tribunal.

Suppression des Tass depuis le 1^{er} janvier 2019

Depuis le 1^{er} janvier dernier, les tribunaux des affaires de Sécurité sociale (Tass) ont disparu, en vertu de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice. Ils passent dans le giron des Tribunaux de grande instance (TGI). Les décisions rendues par les Tass jusqu'en 2018 seront notifiées aux parties à l'instance, soit par le Tass, soit par le TGI et les recours encore en instance devant le Tass au 31 décembre 2018 seront automatiquement transférés au TGI. Pour les recours engagés en 2019, vous devrez adresser votre demande au pôle social du TGI. Le TGI compétent est celui situé dans le ressort de votre domicile.

Vous avez sans doute entendu parler du « phishing », anglicisme d'usage pour désigner l'« hameçonnage » (ou « filoutage ») : des mails (ou sms) faussement officiels visant à soutirer vos données personnelles. Le « spear phishing », lui, va plus loin, en usurpant l'identité de vos contacts... Samira Hamiche

SPEAR PHISHING : HALTE AU PIÈGE



1. À LA PÊCHE AUX INFOS

Le phishing consiste le plus souvent à arnaquer financièrement des internautes peu familiers des usages du web, en récupérant des données bancaires ou de connexion (identifiant/mot de passe). Souvent, cela passe par un envoi massif de mails (spam). L'adresse mail du pirate imite celle d'une institution, un lien invite à remplir un formulaire semblable à celui d'une administration... Que l'utilisateur « piégé » remplit de ses données personnelles...

2. CONTACT DE CONFIANCE ?

Le « spear phishing » est encore plus vicieux ! L'arnaque passe par l'adresse mail d'un de vos contacts, dont la boîte a été piratée. L'expéditeur malveillant aura évidemment pris soin de repérer ses habitudes et contacts les plus proches pour être plus convaincant. Le message joue sur un sentiment d'urgence (« *Je me suis fait voler mon portable et ma carte bleue, je suis en déplacement et la banque ne répond pas ! Tu peux m'envoyer ton code de CB par mail stp ?* »). Autres arnaques devenues courantes : les cagnottes d'anniversaire, de mariage... Qui finissent dans la poche des pirates.

3. ET LES PROS ?

Pour les pros, c'est encore plus insidieux : le pirate se fait passer pour un client, un fournisseur connu, pour vous inciter à ouvrir une pièce jointe corrompue ou un lien vers un site web malveillant. Il arrive ensuite à obtenir les droits d'administrateur d'un poste pour accéder à des infos confidentielles. Avant d'effacer ses traces...

CONSEIL ULTIME

En cas de doute sur un courrier électronique, signalez-le sur internet-signalement.gouv.fr puis supprimez-le de votre boîte mail. En cas de soupçon ou vol, appelez votre banque pour prévenir de la situation. Connectez-vous le plus rapidement possible sur vos sessions et comptes sensibles et changez vos mots de passe. Des policiers et gendarmes spécialisés peuvent vous conseiller via Info Escroqueries au **0805 805 817** (appel gratuit). N'hésitez pas à porter plainte.

4. SOYEZ INSTINCTIF

Un mail mal orthographié peut mettre la puce à l'oreille, de même que l'heure d'envoi, si vous connaissez bien l'expéditeur supposé. Un doute ? Appelez votre contact ! Dans tous les cas, il faut en parler au premier concerné...

- Mettez votre système à jour pour éviter les failles de sécurité.
- Méfiez-vous des extensions des pièces jointes qui paraissent douteuses (pif ; com ; bat ; exe ; vbs ; lnk...)
- Utilisez un compte utilisateur plutôt qu'administrateur.
- Privilégiez les liens débutant par « https » et non « http ».
- Utilisez un antivirus ou un pare-feu.
- Utilisez le filtre anti-filoutage du navigateur internet et le filtre anti-spam.

LES RÈGLES
D'OR



Thierry Ducros,
président de l'UMB-FFB et chef
d'entreprise d'une menuiserie
de 25 personnes (Hérault)

« Le retrait du poste rénovation
des parois vitrées du CITE
entraînerait, sur les deux ans
à venir, la perte de près
de 40 000 emplois dans la filière
menuiserie extérieure. »⁷

www.capeb.fr - www.umb.ffbatiment.fr

© ANTONIODIAZ

MENUISIERS-AGENCEURS

ILS N'ONT PAS LES BOIS CROISÉS

On dénombre environ 40 000 entreprises de menuiserie du secteur du bâtiment en France, dont 15 000 sont menuisiers-agenceurs (d'un à cinq salariés pour plus de la moitié).

Le métier a dû se moderniser pour survivre mais manque de mains. Il doit en parallèle se battre pour rappeler sa forte valeur ajoutée et ne pas crouler sous les responsabilités administratives. *Sophie de Courtivron*

« **L**es menuisiers-agenceurs fabriquent et mettent en œuvre des cuisines, escaliers, portes, parquets, etc. La cuisine tient une place notable mais de plus en plus marginale car elle est concurrencée par les industriels », pose d'emblée Benoît Cauchard, ingénieur et responsable technique menuiserie intérieure et agencement à l'UMB-FFB¹. Face aux Ikea et compagnie, qui font du « modulaire standardisé » pour un client moins exigeant, le menuisier-agenceur fait de la qualité et du sur-mesure : ce n'est pas le même métier !

UN DÉFI À RELEVER : LA FORMATION

Les menuisiers-agenceurs ont dû prendre il y a quelques années le virage du numérique pour continuer à fabriquer de façon compétitive. « Il y a des unités de production modernes qui fabriquent en petites séries. Pour les entreprises qui n'avaient pas investi, la fabrication – du caisson au bouton de porte –, c'est fini », résume Jean-Marc Desmedt, président de l'UNA² Charpente-menuiserie-agencement à la Capeb. C'est aujourd'hui plus largement dans le bâtiment « que la France est l'un des derniers pays où les artisans fabriquent encore fenêtres, charpentes, agencements... », précise Benoît Cauchard. Et le secteur a besoin de personnel qualifié ! « Il y a une problématique de main-d'œuvre qualifiée chez 65 % de nos adhérents », constate Thierry Ducros, président de l'UMB-FFB. Avec une double exigence à satisfaire : « Il faut des gens aux commandes des machines numériques mais il y a un savoir-faire, au cœur du métier, à faire perdurer », insiste

Jean-Marc Desmedt, dont l'UNA est impliquée dans la rénovation des CAP.

ASSUMER ET SE DÉFENDRE

Les menuisiers-agenceurs portent beaucoup de responsabilités en plus de ce qui leur incombe déjà (prélèvement à la source...) : calcul long et compliqué de l'éco-contribution pour les déchets d'éléments d'ameublement ; vérification de la conformité des matériaux au feu dans les ouvrages qu'ils raccordent au bâtiment (assurance décennale que n'a pas la grande enseigne) ; « le bois rétifé³ très demandé alors qu'il est hors NF DTU⁴ », pointe Benoît Cauchard ; un risque incendie qui mobilise tout le secteur... « Au lieu de laisser la main aux produits manufacturés des industriels, nous avons créé des PV feu génériques, afin que les entreprises fabriquent toujours leurs produits. Nous nous battons aussi face au lobbying des autres matériaux ; le bois a une meilleure aptitude au feu que d'autres (pas d'explosion...) ! » Le secteur reste uni face aux menaces : évocation d'une REP⁵ bâtiment sans voir les efforts des filières, fin du CITE⁶ pour les portes, fenêtres⁷ et volets...

1. Union des métiers du bois de la Fédération française du bâtiment.

2. Union nationale artisanale.

3. Ayant subi un traitement thermique.

4. Norme Française - Document technique unifié : il prescrit les conditions d'exécution et de mise en œuvre (règles de l'art).

5. Responsabilité élargie du producteur ; les metteurs en marché doivent alors verser une éco-contribution à des éco-organismes (agréés par l'État) qui prennent en charge la gestion de leurs déchets.

6. Crédit d'impôt pour la transition énergétique.

7. Le ministère de la Transition écologique et solidaire semblait revenir sur l'exclusion des fenêtres du périmètre du CITE le 17 décembre dernier.

SELLIERS-GARNISSEURS

IMPOSSIBLE N'EST PAS SELLIER

Même s'il a évolué, le métier de sellier existe depuis des siècles et revêt la dénomination de sellier-garnisseur chez les Compagnons du Devoir.

Diversifiée, ouverte aux marchés traditionnels comme à des secteurs innovants, son activité souffre toujours d'un manque de notoriété avéré. Les débouchés de ce métier très complet sont pourtant particulièrement variés.

Isabelle Flayeux

Au sein de la filière Matériaux souples*, l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF) prépare par la voie de l'apprentissage au métier de sellier-garnisseur qui, « *par la mise en œuvre des matériaux souples, intervient lorsque mobilité et confort se conjuguent avec esthétique* ». De sellier-harnacheur à sellier-garnisseur, le métier s'est transformé au gré des évolutions de la société et des modes de déplacement. « *Le sellier a toujours su s'adapter et saisir les opportunités. Au fil du temps, il a continué à travailler avec les mêmes techniques de transformation, d'assemblage et de connaissances de la matière, pour des marchés de plus en plus évolutifs et diversifiés* », note Maroussia Baro, responsable de l'Institut des matériaux souples. Les secteurs d'activités traditionnels des entreprises de sellerie générales sont l'automobile et la moto, le nautisme, l'aéronautique, les transports en commun (ferroviaire et routier), le médical, l'ameublement extérieur et celui des collectivités.

UNE OUVERTURE À L'INNOVATION

Formés à couper, modéliser en 3D, souder, perforer des matériaux comme le cuir, la toile enduite plastifiée et les textiles techniques, les selliers mettent aussi leur savoir-faire au service de marchés émergents

comme la protection solaire, le sport et les loisirs, le gonflable. En réponse aux besoins des entreprises du secteur porteur de l'architecture textile, le Pôle d'excellence des matériaux souples (PEMS) travaille actuellement avec d'autres acteurs à la création d'une filière dans ce domaine. « *Au cœur des innovations, les applications sont tellement variées que le métier manque de visibilité et par là même de fédération représentative* », constate Maroussia Baro. En France, douze établissements, dont deux CFA de l'AOCDTF à Lyon et Pantin, forment au métier artisanal de sellier. Même si les débouchés sont réels, notamment dans les bureaux d'études et le prototypage, compléter les gestes artisanaux par le numérique devient un passage obligé. « *J'apprends encore tous les jours à maîtriser la matière mais je veux me former sur les logiciels 3D pour me perfectionner. C'est l'avenir du sellier* », insiste Andréa Offredo. Sellier-garnisseur et responsable de l'atelier de Star Pack à Boissy-l'Aillerie (Val-d'Oise), la jeune femme Compagnon du Devoir fabrique des prototypes de sacs à dos, de la bagagerie et des protections en textile pour des pièces mécaniques d'avions et de fusées destinés à une clientèle internationale.

* La filière Matériaux souples regroupe quatre des trente métiers de l'AOCDTF : sellier-garnisseur, cordonnier-bottier, tapissier et maroquinier.



Maroussia Baro
responsable de l'Institut
des matériaux souples
des Compagnons du Devoir

« Pour pérenniser le métier de sellier-garnisseur et assurer la transmission, les entreprises doivent continuer à ouvrir leurs portes aux apprentis. »



www.pems.info Pôle d'Excellence des Matériaux Souples



« Le vrai luxe, c'est d'avoir un artisan en face de soi qui vous écoute et réalise toutes vos envies, jusqu'aux plus extravagantes! »

DÉESSE DE LA MALLE

EPHTÉE – MALLETIER D'ART



AU COMMENCEMENT ...

Des études par dépit, une carrière dans l'immobilier qui l'ennuie... Au milieu des années 80, à Toulouse, Franck Tressens trouve distraction dans les radios libres alors en plein boom. « En charge d'une rubrique cinéma, je me retrouve, un jour, face à Philippe Noiret. Et je suis fasciné... par ses chaussures – des John Lobb. Très vite, j'en ai acquis une paire. En voulant les entretenir, je me suis aperçu qu'il n'existait pas de coffret de cirage sur le marché », se remémore-t-il. Le petit garçon qui sommeillait en lui, « qui fabriquait lui-même les jouets vus dans le catalogue de La Redoute », sort de sa torpeur, persuadé qu'il tient peut-être un bon filon...

Ephtée: une consonance quasi mythologique pour cette marque girondine, en fait retranscription littérale des initiales de son créateur, le malletier d'art Franck Tressens. Sans surprise, le parcours de ce dernier s'apparente à une épopée, à un voyage initiatique qui l'a conduit à une réussite inespérée, surmontant chaque épreuve avec force et humilité.

Julie Clessienne

LES BALBUTIEMENTS

Franck Tressens se met à répertorier méthodiquement tout ce qui concerne les malles, les chaussures, l'élégance à la française... Il construit un premier coffret à cirage, d'autres suivent. Encouragé par son entourage et son déménagement à Bordeaux, il quitte son boulot et pose les jalons de ce qui deviendra « Ephtée ». « Quand je me suis senti prêt, j'ai démarché les grandes marques de chaussures à Paris. Une de mes malles a notamment attiré l'attention de Façonnable, les commandes ont commencé à affluer. » Seul, autodidacte, peu gestionnaire: le lancement se révélera aussi exaltant que chaotique pour celui « qui ne savait pas encore fixer le prix juste ».



ITINÉRAIRE

Aujourd'hui, Ephtée jouit d'une reconnaissance dans l'univers haut de gamme, surtout Outre-Atlantique. Positionné exclusivement sur le sur-mesure, Franck Tressens, épaulé d'une salariée en maroquinerie, Volcie, et d'une vingtaine de stagiaires à l'année, conçoit des malles et coffrets dont « *les seules limites sont celles du budget du client* ». Pas de stock en vue, « *tout est fait à la commande et adaptable. Ainsi, sur les 200 à 300 malles créées en vingt ans, aucune n'est identique.* » Il s'est aussi diversifié dans les accessoires en cuir. « *Les petites commandes font tourner les machines, les gros clients font tourner l'entreprise* », philosophe-t-il.

LE MONDE À SA PORTÉE

En termes de stratégie, Franck Tressens a appris, parfois à ses dépens, qu'il fallait communiquer avec discernement, « *dans notre cœur de cible* ». Si son passage dans l'émission *La Maison France 5* fut pour lui une belle marque de reconnaissance, l'artisan mise aussi énormément sur la toile : « *Nous avons le monde à portée de clic ; c'est essentiel d'avoir un site qui tient la route, au moins traduit en anglais. Et d'y laisser transparaître l'esprit de l'entreprise, d'y montrer nos visages, de prouver qu'on incarne nos produits. Derrière chaque malle, il y a de vraies gens. C'est rassurant quand on s'adresse à une clientèle prestigieuse comme la nôtre !* »



UN STUDIO DANS UNE MALLE.

Plébiscité par des clients prestigieux comme Rolls-Royce, Baccarat ou Van Cleef & Arpels, Franck Tressens fait montre d'une polyvalence impressionnante pour créer des « *boîtes à complication* » qui regorgent d'inventivité. Travail du cuir, du bois, des métaux, électricité, peinture, finitions... Dans l'atelier, les heures s'égrainent mais ne se comptent pas. Preuve en est la fierté maison : une malle studio de 200 kg qui contient un lit deux places, un dressing et une coiffeuse et qui a nécessité le cuir de trois vaches pour être recouverte ! « *Notre clientèle recherche des produits utiles et surprenants* », conclut-il.

www.ephtee.com EPHTÉE EphteeMalletier

DATES CLÉS

1998

Lancement de l'entreprise. Franck Tressens est alors seul aux commandes... et le restera dix ans !

2008

Embauche de Volcie, autodidacte elle aussi, formée par Franck Tressens (il n'existe aucune formation de malletier !).

2011

Commande de Rolls-Royce d'une « *malle pique-nique* » qui permet à l'entreprise de rebondir dans une période difficile.

2013

Première obtention du label Entreprise du patrimoine vivant (EPV), « *rassurant pour notre clientèle haut de gamme* ».

2017

Création de la malle studio, qui interpelle à chaque fois qu'elle est exposée.



© THOMAS FREY

EXPRESSION D'UN TERROIR

Chaque territoire est fort d'une âme et d'un patrimoine qui lui sont propres.
S'inscrire dans les traditions, perpétuer les savoir-faire, c'est l'hommage
de ces trois artisans à leur région. *Marjolaine Biagi*



ET SI VOUS DEVENIEZ EPV ?

Vous êtes détenteur d'un savoir-faire rare, renommé ou ancestral ?

Le label EPV (Entreprise du patrimoine vivant) récompense l'excellence à la française en distinguant les entreprises de toutes tailles et tous secteurs qui conjuguent fabrication à très haute valeur ajoutée, passion et innovation.

Depuis mi-2018, les candidatures se font au format numérique uniquement. Vous défendez le patrimoine manufacturier français ? Faites-le savoir.

**Postulez sur www.patrimoine-vivant.com
> Un label de l'État français
> La candidature.**

VICTOR WALTER - POËLIER

UN REGARD EN ARRIÈRE, UN PAS EN AVANT

Les « Kachelöfen » ? Une institution en Alsace ! « Ces poêles en faïence, pièces maîtresses d'une salle, diffusent une chaleur de confort », décrit Victor Walter. À seulement 27 ans, cet artisan passionné, élu Jeune Talent par sa Région en 2015, est à la tête de sa propre entreprise. « J'ai d'abord été apprenti, puis salarié, à l'atelier Spenlehauer-Spiess d'Oltingue. J'en ai repris les rênes en septembre 2017. J'aime travailler la terre avec mes mains et perpétuer un savoir-faire. » Victor restaure, entretient et crée des poêles de masse à partir de briques réfractaires artisanales scellées à l'argile, en respectant les règles de ce métier aussi traditionnel que rare. Il emploie une céramiste, ce qui lui permet de tirer son épingle dans le grand jeu de la concurrence.

« Les clients personnalisent leurs carreaux, la créativité est sans limite. Nous sommes des constructeurs de A à Z. » Le jeune patron fait souffler un vent de modernité sur son activité. Il a ainsi imaginé de nouvelles matrices dans des matières différentes afin que le montage soit plus simple et plus parfait. Pour apposer sa marque, il a investi de nouveaux locaux à Zaessingue (Haut-Rhin), et rebaptisé l'atelier de son nom. Le travail ne manque pas, d'autant qu'avec la prise de conscience écologique, les poêles, peu énergivores, ont la cote. Et que la présence chaque année de Victor au prestigieux Salon international du patrimoine culturel à Paris ne passe pas inaperçue.

www.poeledetradition.com Poêles en faïence de tradition

DOMINIQUE KAY-MOUAT - POTIÈRE PIGNON SUR RUE DEPUIS 1842

Depuis 1842, la Poterie du Mesnil de Bavent, située entre Caen et Cabourg (Calvados), réalise des épis de faîtage et des accessoires de toiture. Il n'est pas rare que l'entreprise, labellisée EPV*, soit sollicitée pour rénover des pièces qu'elle a elle-même créées. « *Tout est fabriqué sur place et personnalisé*, indique Dominique Kay-Mouat, patronne depuis 27 ans. *Nous sommes sollicités par des mairies, des architectes, des particuliers...* »

Douze mains – l'entreprise compte six personnes – ne sont pas de trop pour honorer les commandes, passées dans le monde entier : États-Unis, Mexique, Japon... Le savoir-faire normand s'exporte, et s'exporte bien. Catalogue en vogue depuis plus de 170 ans, vaste choix de modèles, savoir-faire traditionnel, réponse au besoin actuel « d'authenticité »... : la Poterie du Mesnil a des arguments de poids. Qui ne suffisent pourtant pas toujours... « *La clientèle potentielle peut être rebutée par les coûts ou les délais. Il faut qu'elle prenne conscience du travail de l'artisan* », scande Dominique.

L'entreprise organise ainsi des visites guidées à destination du grand public et des scolaires. À cela s'ajoutent des ateliers d'estampage et des initiations au tournage – très prisés –, un Village de la poterie réunissant un panel d'artisans d'art et une galerie d'exposition. De quoi, peut-être, susciter des vocations pour un art incontournable en Normandie.

* Entreprise du patrimoine vivant (lire page précédente).

www.poterie-bavent.com LA POTERIE DU MESNIL DE BAVENT



CHRISTINE CERISE - SANTONNIÈRE UN PEU DE SAVOIE CHEZ SOI

Montagnard, skieur, Annécien, chasseur alpin, sonneur de cor des Alpes... : chaque année, la petite boutique de Christine Cerise – Le Santon Savoyard à Chavanod (Haute-Savoie) – s'enrichit de nouveaux santons issus du folklore local. Des personnages qui s'arrachent dans les Pays de Savoie, où Christine est la seule santonnière. La qualité des

pièces, le respect des couleurs traditionnelles des costumes y est pour beaucoup. « *Créer un santon d'argile, à partir duquel je réalise un moule servant à la reproduction en petite série, peut prendre de trois jours à une semaine.* » Chaque figurine est peinte à la main. « *Je propose aussi des santons habillés, dont je confectionne les tenues : chemises, pantalons, jupes, châles...* » Et Christine crée elle-même les accessoires en bois : luges, bancs, skis... La Maître artisan d'art a plusieurs cordes à son arc. Elle réalise sur commande des santons personnalisés pour des départs en retraite ou des anniversaires. « *De janvier à juin, je produis. La vente démarre en été, boostée par les événements qui jalonnent l'année : expositions, Salons, fêtes d'automne, marchés de Noël d'Alsace, etc.* » Les acheteurs sont tout autant des touristes – Français, Belges, Italiens... – que des collectionneurs. Christine, qui a créé son entreprise il y a 32 ans, n'arrive pas, malgré tout, à se verser de salaire. Pas de quoi ébranler sa passion et son plaisir à appartenir, à sa façon, au patrimoine savoyard.



www.le-santon-savoyard.fr

JEAN-LUC CHABANNE

« LE CONCOURS MOF, C'EST LA ROUTE 66 DE L'EXCELLENCE »

Alors que les épreuves du 26^e concours d'Un des Meilleurs Ouvriers de France touchent à leur fin, Jean-Luc Chabanne, secrétaire général du Coet-Mof*, nous livre sa vision de ce titre prestigieux. Ce qu'il implique et ce vers quoi il tend, face aux mutations sociétales et aux usages du numérique. *Propos recueillis par Julie Clessienne*

QUI SONT LES PRÉTENDANTS AU TITRE DE « MOF » ?

Ce concours s'adresse à des personnes déjà expérimentées, en moyenne de 35-38 ans, qui ont des vies professionnelles et familiales bien remplies. Ce sont de vrais acteurs économiques qui investissent beaucoup de leur temps personnel pour préparer leurs épreuves. Ce concours peut jalonner un parcours professionnel ; il permet aux candidats de savoir où ils en sont après quelques années d'activités et de pratique.

DES CANDIDATS ISSUS DE 170 MÉTIERS CONCOURAIENT CETTE ANNÉE, AUSSI BIEN DES ARTISANS QUE DES EMPLOYÉS DE LA GRANDE DISTRIBUTION, DE GRANDES INDUSTRIES ... UNE CONTRADICTION ?

Il faut redonner de la valeur à l'ouvrier, au maître d'ouvrage, exporter nos savoir-faire. L'artisanat devrait être à l'origine de ce processus mais il est bloqué par les seuils qui opposent continuellement TPME, ETI et grandes entreprises. De l'espace pour évoluer, nous en avons, à condition de voir grand ! Je ne suis pas contre l'idée qu'on ait de grandes entreprises artisanales. Nous avons besoin de l'ensemble de la filière, de tous ses maillons, c'est pourquoi, dans le concours, nous mettons en avant aussi bien les « très petits » que les « très grands ».

AVEC UN MESSAGE À FAIRE PASSER À LA JEUNESSE ?

Il faut prendre conscience du fait que nos métiers ne sont pas sexy pour nos jeunes. Certes, être caissière, c'est ennuyeux mais l'écosystème est plus favorable (souplesse des horaires, comité d'entreprise...). Nous devons faire face à cette réalité à l'heure où l'on ne trouve plus de repreneurs pour nos entreprises. Les jeunes représentent l'avenir, ils ont le droit d'avoir leurs propres idées, d'imaginer une nouvelle façon de travailler demain.

D'OÙ L'INTÉGRATION DU NUMÉRIQUE DANS CERTAINES ÉPREUVES ?

Aujourd'hui, grâce à Internet, n'importe quel quidam sur cette planète peut se mettre en scène et vendre un produit. Nous sommes dans une période de rupture où tout va très vite. Rappelez-vous que ce ne sont pas les fabricants de bougies qui ont inventé l'ampoule ! Les épreuves du concours doivent, de ce fait, elles aussi évoluer, intégrer les nouveaux procédés de fabrication comme l'impression 3D. Nous ne pouvons plus demander aux candidats de passer exactement les mêmes épreuves que leurs arrière-grands-parents !

* Comité d'organisation des épreuves du travail, association 1901 sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale.

i www.meilleursouvriersdefrance.org
① Coet-MOF

SON PARCOURS

1980-1987

Tour de France avec les Compagnons du Devoir, de la mécanique agricole à l'ingénierie automobile.

2005-2012

Directeur commercial et marketing, Défi-Méca et CMEC.

1987-1998

Chargé d'affaires puis responsable d'agence, Groupe Rouby.

2012-2016

Directeur commercial, marketing et communication externe des Compagnons du Devoir.

1999-2005

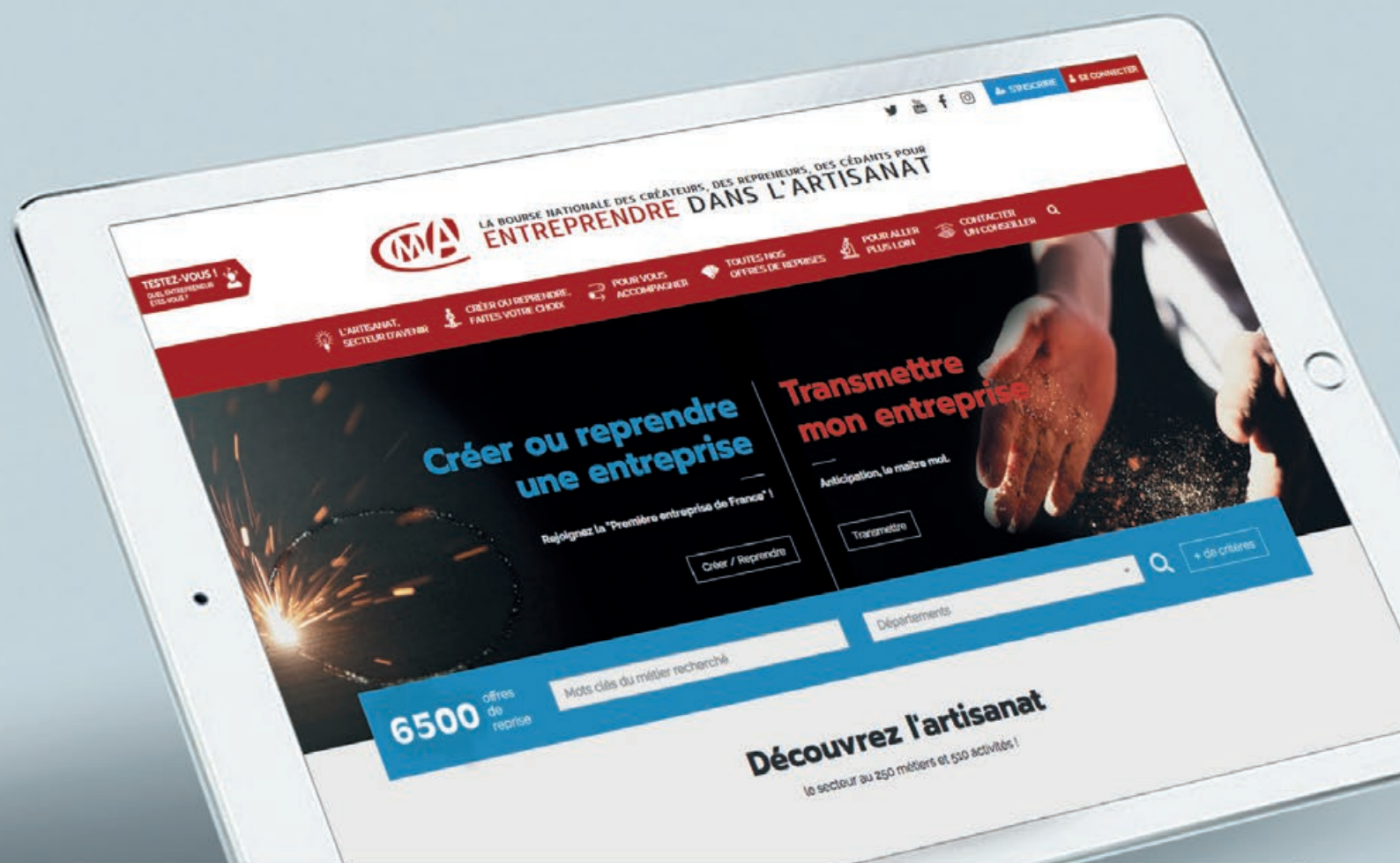
Directeur commercial et marketing des Compagnons du Devoir.

2016

Devient secrétaire général du Coet-Mof.



Vous cherchez à créer, à reprendre ou à céder **une activité** ?



Bénéficiez de l'expertise et de l'accompagnement de votre CMA sur :
entreprendre.artisanat.fr



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**



Crisalid®

La signature DE L'ENCAISSEMENT



Les logiciels qui vous donnent des ailes® !

www.crisalid.com

"Ce produit est conforme aux exigences de la marque NF Logiciel de Gestion d'Encaissement. Ce produit est certifié par:
AFNOR Certification 11 rue Francis de Pressensé 93571 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX. Le référentiel de certification peut être obtenu auprès d'INFOCERT"

